

L'article de la semaine : "Contre l'inflation philatélique"

Cet article, publié dans Philatelia de juin-juillet 1929, nous a interpellé car il montre qu'il y a près de cent ans, les philatélistes s'insurgeaient déjà contre la multiplication des émissions philatéliques par les administrations postales. Et pourtant, à cette époque, la poste française n'émettait que 20 timbres par an (y compris fins de catalogue) contre... plus de 300 en 2023 ! Il y a fort à parier que l'auteur de l'article, M. Porignon, verrait rouge, s'il pouvait avoir connaissance des nombreux "hors abonnement" que la Poste multiplie ces dernières années... le dernier en date étant la nouvelle affiche "Marianne de l'avenir" dont nous reparlons plus loin dans cette newsletter.

A TRAVERS LA PRESSE

CONTRE L'INFLATION PHILATÉLIQUE

L'éminent président de la Corporation Internationale de négociants en timbres-poste de Bruxelles, M. Porignon, pousse un long cri d'alarme dans le Bulletin de cette Société.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs quelques passages remarquables.

Il n'est plus aujourd'hui, question de temporiser. Devant le danger qui menace l'avenir même de la philatélie — à l'exception sans doute, de celui des timbres très anciens qui forment une catégorie spéciale — il faut prendre position, nettement, sans faux-fuyants.

Le mouvement d'hostilité qui se manifeste à l'égard des émissions abusives et inutiles doit être soutenu énergiquement par tous ceux qui considèrent que l'ensemble des nouveautés, et la façon dont elles sont « lancées », constituent une véritable plaie.

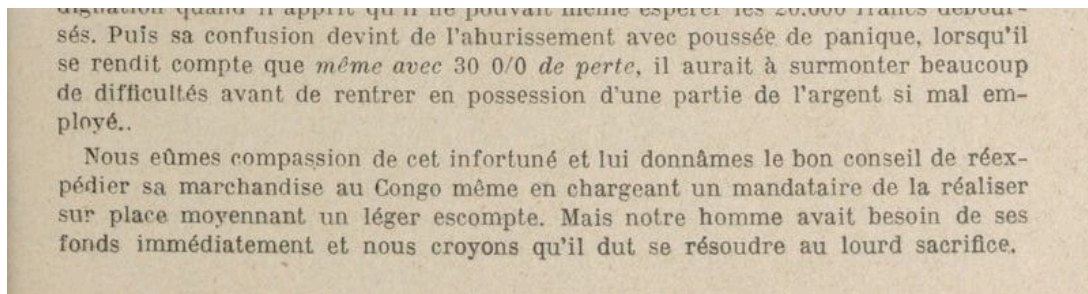
Cette dernière n'est plus d'Egypte; elle est de partout et chaque pays est frappé. Le bacille a proliféré dans de telles proportions que tous les marchés ont été atteints, affectés, éclaboussés et il est surprenant de constater à quel invraisemblable degré d'impéritie ou d'insouciance certains peuvent atteindre.

Chaque semaine les revues philatéliques sont amenées à consacrer plusieurs pages aux dernières nouveautés, qu'elles soient de Belgique, de France, du Luxembourg, d'Allemagne, du Portugal, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Italie, de l'Esthonie, de Lettonie, de Hongrie, de Monaco, de Pologne, de la Sarre, de l'Albanie, de l'Equateur, du Chili, du Pérou, de Cuba, des Colonies Françaises, du Congo Belge, de Curaçao, de Kelatan, etc. Encore, ne citons-nous là, de mémoire, que quelques-uns des pays atteints!

Un tel état de choses dont les conséquences sont incalculables, doit provoquer une réaction et grouper tous ceux qui se rendent compte aujourd'hui du danger de demain.

L'épidémie a rongé peu à peu les méthodes sensées qui, jusqu'en ces dernières années, régissaient la philatélie et servaient de base à l'établissement de toute collection sérieuse et intelligemment conduite. Le devoir de chacun est donc de signaler et de combattre le fléau. Pour cela il faut répéter sans cesse les avertissements et multiplier les exemples. Nous sommes persuadés que si l'on adopte une telle manière de faire, les bons résultats ne tarderont pas à se manifester : l'air deviendra plus respirable, les affaires plus faciles pour tous et les collectionneurs *mieux défendus*.

Nous avons eu dernièrement l'occasion de constater un fait de cet ordre spéculatif. Un voyageur retour du Congo (et qui ne s'était jamais occupé de philatélie, comme c'est souvent le cas) avait acquis là-bas des feuilles entières d'une même valeur, *en cours*, représentant plus de 20.000 francs de valeur nominale. Il fut tout étonné de ne pouvoir les réaliser à 30.000 francs et sa surprise tourna à l'indignation quand il apprit qu'il ne pouvait même espérer les 20.000 francs débour-



“L'éminent président de la Corporation Internationale de négociants en timbres-poste de Bruxelles, M. Porignon, pousse un long cri d'alarme dans le Bulletin de cette Société. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs quelques passages remarquables :

Il n'est plus aujourd'hui, question de temporiser. Devant le danger qui menace l'avenir même de la philatélie — à l'exception sans doute, de celui des timbres très anciens qui forment une catégorie spéciale — il faut prendre position, nettement, sans faux-fuyants.

Le mouvement d'hostilité qui se manifeste à l'égard des émissions abusives et inutiles doit être soutenu énergiquement par tous ceux qui considèrent que l'ensemble des nouveautés, et la façon dont elles sont « lancées », constituent une véritable plaie. Cette dernière n'est plus d'Egypte ; elle est de partout et chaque pays est frappé. Le bacille a proliféré dans de telles proportions que tous les marchés ont été atteints, affectés, éclaboussés et il est surprenant de constater à quel invraisemblable degré d'impéritie ou d'insouciance certains peuvent atteindre.

Chaque semaine les revues philatéliques sont amenées à consacrer plusieurs pages aux dernières nouveautés, qu'elles soient de Belgique, de

France, du Luxembourg, d'Allemagne, du Portugal, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Italie, de l'Esthonie, de Lettonie, de Hongrie, de Monaco, de Pologne, de la Sarre, de l'Albanie, de l'Equateur, du Chili, du Pérou, de Cuba, des Colonies Françaises, du Congo Belge, de Curaçao, de Kelatan, etc. Encore, ne citons-nous là, de mémoire, que quelques- uns des pays atteints ! (...)

Nous avons eu dernièrement l'occasion de constater un fait de cet ordre spéculatif. Un voyageur retour du Congo (et qui ne s'était jamais occupé de philatélie, comme c'est souvent le cas) avait acquis là-bas des feuilles entières d'une même valeur, en cours, représentant plus de 20.000 francs de valeur nominale. Il fut tout étonné de ne pouvoir les réaliser à 30.000 francs et sa surprise tourna à l'indignation quand il apprit qu'il ne pouvait même espérer les 20.000 francs déboursés. Puis sa confusion devint de l'ahurissement avec poussée de panique, lorsqu'il se rendit compte que même avec 30 % de perte, il aurait à surmonter beaucoup de difficultés avant de rentrer en possession d'une partie de l'argent si mal employé... (...)

En France, il en est souvent de même. Nombreuses sont les personnes qui achètent dans la colonie où elles ont séjourné pour leurs affaires, des feuilles entières d'un même timbre ou des milliers de séries. Revenues en France, elles se voient dans la nécessité de les abandonner avec une perte de 25 à 30 %, heureuses encore d'être quittes à si bon compte. (...)

Il est bien certain que si au lieu de posséder des nouveautés que tout le monde détient en un ou plusieurs exemplaires, les clients de tous les « guichets des collectionneurs » formaient une collection, il leur serait aisé de réaliser avantageusement leurs timbres au jour venu, tout marchand sérieux s'intéressant toujours à l'achat d'une collection sérieuse et cela d'autant plus qu'il est assuré d'une demande constante.

Combien sont-ils aussi ceux qui ne possèdent que de mauvais exemplaires des premières émissions des Pays-Bas, pourtant bon marché, et qui se croient tenus d'acheter les séries de bienfaisance hollandaise ? Combien en est-il qui n'ont jamais attaché d'importance à un 6 cuartos noir d'Espagne et qui possèdent la série des catacombes mises seulement en vente à Tolède et à Saint-Jacques de Compostelle, mais que tout le monde peut se procurer aussi aisément que des charnières en papier gommé ? (...)



La série des catacombes d'Espagne dont parle l'auteur de l'article.

Disons-le nettement, l'Etat exploite le « collectionneur », et son appel à la charité n'est, pour les profanes, qu'un leurre fort bien imaginé, mais qui, croyons- nous, a plus trompé qu'il ne trompera, le voile commençant à se déchirer et le décor truqué apparaissant aux yeux des plus mal placés.

Que fait l'Etat ? Une affaire, un point c'est tout. La restauration d'un monument ou l'allocation d'un subside à une œuvre de charité, n'est jamais pour lui qu'un prétexte. D'ailleurs, le côté philanthropique est assez contestable en ce qui concerne ces diverses émissions.

En dépit de tous ces grands mots de : charité, bienfaisance, philanthropie, qui aident au lancement de ces émissions d'affaires, le résultat est facile à préciser : l'Etat garde pour lui la plus grosse part des sommes versées et laisse le restant aux œuvres. (...)"

- **Le lien** pour lire en ligne l'intégralité du numéro de juin-juillet 1929 de *Philatelia* : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9675885m/f97.item>